

Le parent doit choisir la facture à payer **COMMISSION SCOLAIRE DES AFFLUENTS-SGARDE**, attention de ne pas sélectionner le 1<sup>er</sup> qui est COMMISSION SCOLAIRE DES AFFLUENTS **car cette facture est pour le compte de taxe scolaire seulement.**

Il n'y a pas de procédure mais un imprime-écran joint au présent courriel pour que le parent puisse choisir la bonne facture à payer.

